



Fiche tarifaire et de prix pour le gaz naturel

valable dès le 1er janvier 2024

							Gaz Plus ⁴	Biogaz
		Taxe de base ¹	Puissance kW/a ²	Taxe CO ₂ sur gaz naturel	Redevances communales ³	Financement spécial «Protection du climat» ⁵	Prix de consommation	Prix de consommation
Definition	Nom	CHF/a	CHF/kW	ct./kWh Ho	ct./kWh	ct./kWh	ct./kWh	ct./kWh
Gaz comme source de chaleur principale								
0 - 2.9 kW	Ménage	84.00		2,156	0.5	0.2	16.05	19.45
3 - 50 kW	Chaleur	84.00	29.00	2,156	0.5	0.2	10.40	13.80
50.1 - 300 kW	Industrie / Immobilier	150.00	29.00	2,156	0.5	0.2	9.70	13.10
> 300 kW	Contrat individuel ⁶	210.00	29.00	2,156	0.5	0.2	accord de contrat individuel	

¹ Les correcteurs de volume et les mesures de volume spéciales sont facturés en sus.

² Base: puissance régulée

³ La redevance s'applique uniquement aux clients sur le territoire communal de Bienne.

⁴ 80% de gaz naturel / 20% de biogaz

⁵ La redevance s'applique uniquement aux clients sur le territoire communal de Bienne et n'est prélevée que sur la part de gaz naturel.

⁶ Liberté contractuelle dès 300 kW et une consommation de gaz minimale de 600 MWh par année.

Tous tarifs, taxes et prix hors TVA